

MAIRIE DE VERDUN-EN-LAURAGAIS

CONSEIL MUNICIPAL

04 juillet 2018

Compte rendu sommaire

Présents : MM de PRADIER d'AGRAIN Armand, VIDAL Monique, MONTECH Gérard, ANDRAUD Frédéric, MONSERAT Laurent, BAILLOU Philippe, VIALADE Sophie, CALVEL Thierry.

Absents (représentés) : GUIRAUD Gaëlle,

Absents : VIALADE Régis,

○ **MODIFICATION PERIMETRE BUREAU DE VOTE :**

Le conseil municipal approuve l'installation du bureau de vote à la mairie située 1 Route de Castelnaudary à la place de la salle des fêtes à compter du 1^{er} octobre 2018.

○ **EXPERIMENTATION DE LA MEDIATION PREALABLE OBLIGATOIRE, CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA FPT DE L'AUDE :**

Le conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec le Centre De Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aude pour la mise en place de la médiation préalable obligatoire à titre expérimental.

○ **DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES N°1, AJUSTEMENT BUDGET PRINCIPAL :**

Le conseil municipal approuve les décisions modificatives budgétaires suivantes :

Article 21318 (Autres bâtiments publics) : - 3000€

Article 165 (Remboursement caution) : + 3000€.

○ **PROPOSITION DEVIS URBADOC :**

Le conseil municipal accepte le devis présenté par URBADOC pour la mise à jour du Plan Local d'Urbanisme. Le montant du devis proposé est de 6480€ HT.

Fait à VERDUN-EN-LAURAGAIS, le 06 juillet 2018

Le Maire

Armand de PRADIER d'AGRAIN

